

CULTURE :
une FICHE pour
L'essentiel

organiser un événement culturel éco-responsable

janvier 2021

Les événements culturels sont des espaces de rencontre, de convivialité mais aussi d'apprentissage, nécessaires à la vie et à la cohésion des territoires. Pourtant, le caractère éphémère de ces manifestations peut vite faire oublier leur impact sur l'environnement et leurs potentielles répercussions sociales et économiques. La prise en considération de ces enjeux doit se faire de manière transversale, méthodique et anticipée pour permettre la tenue d'événements plus éco-responsables.



Menant souvent de front mandat électoral et activité professionnelle, les élu-e-s manquent de temps pour s'informer et se former afin de mieux saisir les enjeux et les particularités du secteur culturel. Trois agences régionales, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, ARTIS en Bourgogne-Franche-Comté, L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et avec la complicité de la FNCC, ont conçu ces fiches synthétiques à l'intention des élu.e.s. Informatives, méthodologiques et synthétiques, elles renvoient à de la ressource complémentaire et sont accessibles sur les sites internet de chacun des partenaires.

Réalisation

En partenariat avec

DANS QUEL CADRE ?

Le changement des pratiques événementielles s'inscrit dans une logique globale de réponse aux enjeux de la transition écologique et solidaire. Même s'il n'existe pas encore de cadre législatif spécifique, certains textes officiels influent sur les obligations des organisateurs :

- ▶ **La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020** relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire annonce les points suivants : interdiction progressive des plastiques à usage unique, encadrement et encouragement du don (restes alimentaires, scénographie), réduction et optimisation des consommations (papier, eau potable), tri à la source des déchets.
- ▶ Des programmes d'action accompagnant la transition écologique des collectivités peuvent inclure des critères concernant les manifestations (Agenda 21, Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés, Plan Climat-Air-Énergie Territorial, etc.).

Alors que 50% des Français-e-s estiment qu'il revient en **premier lieu aux pouvoirs publics d'agir pour la protection de l'environnement** (SDES, 2019), organiser et soutenir des événements éco-responsables est un choix politique qui découle d'une logique de durabilité et d'une volonté d'enrichir les pratiques des acteurs territoriaux.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

S'engager dans l'éco-responsabilité événementielle nécessite un changement d'approche et de perception globale.

TRANSVERSALITÉ

L'organisation d'un événement éco-responsable ne concerne pas que le service des affaires culturelles. **Construire la démarche collectivement** (services environnement, jeunesse, tourisme, etc.) permet une meilleure acceptation des changements et assure la pérennité de l'engagement. Il en va de même au sein de l'équipe organisatrice de l'événement : **une personne référente** doit être identifiée mais l'ensemble des **parties prenantes** (partenaires, prestataires, bénévoles, etc...) doit être informé et impliqué.

ANTICIPATION ET VISION À LONG TERME

La démarche d'éco-responsabilité doit inscrire l'événement dans le **temps long**, pour accompagner un changement durable des pratiques.

Cela requiert un **budget dédié** pour couvrir les investissements et besoins spécifiques (acquisition de fontaines à eau, location de toilettes sèches, compensation des différences de prix entre vaisselle compostable et en plastique à usage unique, etc.). Il sera compensé par le choix de la **sobriété** sur certains postes ainsi que par les **économies** finalement réalisées (baisse du coût de traitement des déchets, limitation des gaspillages, etc.).

SENSIBILISATION

Les événements culturels peuvent être mis à profit pour **sensibiliser les participant·e·s** aux enjeux de transition écologique et encourager le développement de nouvelles filières de **l'économie sociale et solidaire** (économie circulaire, circuits de réemploi, mutualisation, etc.).

LEVIERS D'ACTION POUR LES ÉLU·E·S

- En tant qu'**organisatrices** d'événements, inscrire les **principes de l'éco-responsabilité** dans les **cahiers des charges des commandes publiques** (réutilisation, réduction, mutualisation, etc.), privilégier les prestataires engagés par des règles d'éco-conditionnalité et généraliser les chartes d'engagement pour les différentes parties prenantes ;
- En tant qu'**actrices du service public**, mettre à disposition du matériel réutilisable et des facilités (vaisselle lavable, signalétique, navettes, etc.), produire des guides de bonnes pratiques et référencer les acteurs locaux engagés ;
- En tant qu'**échelon privilégié de l'action collective**, soutenir les projets de mutualisation, financer l'accompagnement et la formation des organisateurs d'événements et investir dans le développement de nouvelles filières de l'économie sociale et solidaire (économie circulaire, réemploi, etc.) ;
- En tant que **gestionnaires de l'espace public**, intégrer au maximum les **principes de l'éco-conception** dans la construction ou la rénovation de lieux culturels, en s'appuyant sur les normes et labels existants (HQE, RE 2020, etc.) et conditionner l'autorisation ou le soutien des événements du territoire au respect de certains **critères environnementaux**.

ORGANISER SON ÉVÉNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

QUELQUES CLEFS MÉTHODOLOGIQUES

1

Analyse des pratiques afin d'identifier les **thématiques de travail prioritaires** (voir ci-dessous). Des calculateurs de performance spécifiques à l'événementiel (ADERE, Cléo) ou d'empreinte carbone (Bilan Carbone, GoodPlanet) existent et peuvent être un appui.

2

Définition d'un **plan d'action** avec des objectifs clairs, raisonnables et mesurables assortis d'**indicateurs de suivi** quantitatifs et qualitatifs (production de déchets, consommations de ressources, etc.).

3

Mise en place du plan d'action dans lequel les démarches éco-responsables peuvent être organisées progressivement : en priorisant les thématiques à traiter ou en abordant chacune d'entre elles par seuil graduel.

4

Réalisation de **bilans quantitatifs et qualitatifs** expliquant le succès ou non de chaque action menée.

DOMAINES D'ACTION ET EXEMPLES



Alimentation & boissons

Approvisionnement, vaisselle, lutte contre les gaspillages



Transport, hébergement & logistique

Politique d'achats, moyens de transports



Communication & marketing

Éco-communication, merchandising & goodies



Prévention & gestion des déchets

Réduction & zéro déchet, tri, filières de valorisation



Eau & assainissement

Accès à l'eau, lutte contre le gaspillage, sanitaires



Énergie

Sobriété, efficacité, renouvelable



Scénographie & matériel

Éco-conception, mutualisation, réemploi



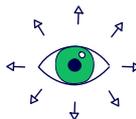
Biodiversité, lieux & espaces naturels

Accès aux infrastructures, réduction des nuisances



Prévention & réduction des risques

Stand de prévention aux pratiques à risque



Sensibilisation & mobilisation

Animations, formation



Accueil, accessibilité & inclusion

Tarifs, aménagements, insertion

POUR ALLER PLUS LOIN



ADEME, Fiches actions, Transition écologique : un mandat pour agir
ademe.fr

INEC, Le Ouai, focus Économie circulaire et événementiel : une mutation nécessaire pour le secteur
lecollectifdesfestivals.org

The Shift Project : Plan de transformation de l'économie française : focus sur la culture
theshiftproject.org

ENERIS, Étude sur les pratiques environnementales des festivals
irma.asso.fr

Pour une écologie de la musique vivante - Propositions pratiques
grandsformats.com

On The Move : Guide de la mobilité verte dans le spectacle vivant
on-the-move.org

REDITEC : Charte pour le développement durable dans le spectacle vivant
editec.org

Drastic On Plastic : Guide pour des festivals zéro plastique
drastic-on-plastic.fr

INITIATIVES LOCALES

Le collectif des festivals
lecollectifdesfestivals.org

Plateforme des événements éco-responsables sur le territoire Grand Lyonnais
evenement-durable-agglo.lyon.fr

Éco-manifestations Alsace
ecomanifestations-alsace.fr

Guide pratique du Département de l'Ardèche (novembre 2020)
fr.calameo.com

ANNUAIRE

La Scène, L'annuaire de la culture et du développement durable
annuaired.lascene.fr

LES FICHES

- *Elu.e.s et formation*
- *Elaborer une politique culturelle*
- *Les responsabilités et obligations des élu.e.s*
- *Le diagnostic de territoire*
- *Les droits culturels des personnes*
- *Les acteurs institutionnels de la culture*
- *L'éducation artistique et culturelle*
- *Modes de rémunération d'une activité culturelle*
- *La bibliothèque/médiathèque de territoire*



RÉDACTION
AREMACS



Les fiches sont disponibles sur :

la-nouvelleaquitaine.fr

[auvergnerrhonealpes
spectacle vivant.fr](http://auvergnerrhonealpes.spectacle vivant.fr)

artis-bfc.fr

Mise en page : Marion Boucharlat

Les agences sont financées par :